



CONGRÈS 2024



des Maires et des Présidents
d'intercommunalité de la Loire

VENDREDI 18 OCTOBRE 2024

1^{ER} FORUM DE L'INGÉNIERIE TERRITORIALE



PROGRAMME DES ATELIERS

10h30 - 11h15

1

Jusqu'à 11h45

Engagement local : faire
face aux réalités et
imaginer l'avenir

2

Le nouveau zonage "France
Ruralités Revitalisation" et le
nouveau régime de
responsabilité des
gestionnaires publics

3

Infrastructures routières
entre intercommunalités
et communes

14h15 - 15h

4

Comment améliorer le
recouvrement de vos
recettes ?

5

Pour des bibliothèques de
proximité dynamiques et
attractives

6

Architecture et paysage :
habiter, vivre et travailler
en Loire à l'heure de la
transition

15h45 - 16h30

7

Financement de la
requalification du réseau
d'assainissement

8

Développer les
hébergements touristiques
sur sa commune, quelle
stratégie ?

9

Pourquoi se doter d'un
atlas de la biodiversité
communautaire ?



Horaire : 10h30



Durée : 1h15

OBJECTIFS

Présentation de la 5ème enquête de l'Observatoire de la démocratie de proximité AMF - CEVIPOF Sciences Po :

“Des maires engagés mais empêchés”

CONTENU

Martial FOUCAULT, Professeur des universités à Sciences Po, présentera et commentera les résultats de cette enquête, revenant sur les cinq volets qui la compose. Cette présentation tiendra compte des spécificités de notre territoire, mais aussi des actualités variées concernant nos collectivités, à l'instar du rapport d'Eric Woerth.

Présentation en 3 temps :

- L'état d'esprit des maires
- La répartition des rôles entre l'État et le bloc communal pour assurer une démocratie municipale vivante et engageante
- L'efficacité de l'action publique

INTERVENANT

Martial FOUCAULT, Professeur des universités à Sciences Po.

LE NOUVEAU ZONAGE "FRANCE RURALITÉS REVITALISATION" ET LE NOUVEAU RÉGIME DE RESPONSABILITÉ DES GESTIONNAIRES PUBLICS

2



Horaire : 10h30



Durée : 45 min

1 OBJECTIFS & CONTENU FRANCE RURALITÉS REVITALISATION

La réforme des zones de revitalisation rurale (ZRR) est entrée en vigueur le 1er juillet avec un nouveau zonage appelé « France Ruralités Revitalisation ». Après d'intenses concertations entre les élus et acteurs économiques & sociaux, le quatrième volet du plan France Ruralités se concrétise pour 17 700 communes de la France entière. Cet exposé et son jeu de questions/réponses vous présentera les éléments essentiels de la réforme et ses conséquences pratiques dans la Loire.

- Les contours de la réforme : renforcer l'attractivité des territoires ruraux ;
- Ses conséquences économiques, fiscales et sociales ;
- Les délibérations des collectivités dans un délai de 3 mois ;
- Les mesures d'amortissement pour les communes qui sortent des ZRR ;
- La carte des 115 communes classées en FRR et des 8 nouveaux « villages d'avenir ».

INTERVENANT

Un membre du corps préfectoral de la Loire



2 OBJECTIFS & CONTENU RESPONSABILITÉ DES GESTIONNAIRES PUBLICS

Depuis le 1er janvier 2023 est entré en vigueur un nouveau régime juridictionnel unifié de responsabilité des gestionnaires publics, applicable à l'ensemble des agents publics. Cette réforme a pour objectif principal de fluidifier l'action publique, en réservant l'intervention du juge financier aux fautes les plus graves.

La présentation vous permettra de comprendre les effets de cette réforme sur votre quotidien et de répondre aux principales questions que vous vous posez.

INTERVENANTS

Francis PAREJA, Directeur départemental des finances publiques de la Loire
Hélène MARCHAND, Directrice adjointe des finances publiques de la Loire



Horaire : 10h30



Durée : 45 min

OBJECTIFS & CONTENU

Les difficultés et enjeux auxquels les collectivités territoriales sont confrontées pour l'entretien et l'adaptation des infrastructures routières étaient au cœur du forum national de l'AMF du 23 novembre 2023. L'enquête réalisée par l'AMF42 auprès des communes ce printemps révèle les mêmes inquiétudes dans la Loire.

À côté de la délicate gouvernance des mobilités ou de la nécessaire adaptation de nos modes de déplacement, le réseau lui-même est un objet de débats : comment l'élargir à d'autres voies ? comment le rendre plus sûr ? quelle coopération mettre en place au niveau local ? quelle ingénierie ou quels financements mobiliser ?

L'exposé général d'un expert et l'illustration de ses propos par les techniciens du Conseil Départemental permettront de dégager les grandes lignes de développement des infrastructures et l'écosystème qui l'accompagne.

INTERVENANTS

Olivier ANCELET, Chef de groupe adjoint aménagement et usages de la voirie (CEREMA)
Des techniciens du Département de la Loire.



Horaire : 14h15



Durée : 45 min

OBJECTIFS & CONTENU

Les dispositions réglementaires prévoient que les recettes non fiscales des collectivités territoriales sont recouvrées directement par les comptables publics des collectivités. A ce titre, les ordonnateurs ont tout intérêt à optimiser la chaîne de traitement de leurs recettes afin ce que le recouvrement des produits locaux soit efficace et réactif.

Cette responsabilité partagée nécessite des échanges réguliers et coordonnés entre ordonnateur et comptable :

- Qualité de l'émission des titres par les collectivités : la fiabilisation des tiers reste un sujet délicat pour beaucoup de communes et les autorisations générales de poursuites ne sont pas généralisées systématiquement ;
- Optimisation de l'action de recouvrement du comptable, qui repose entre autres sur la sélectivité des poursuites en fonction des enjeux, le cadencement des actions de recouvrement, la recherche et le partage du renseignement.

Par conséquent, afin de garantir la bonne perception des recettes des produits locaux, un partenariat étroit et formalisé entre l'ordonnateur et le comptable est nécessaire, permettant à la fois d'améliorer le recouvrement, et de tirer les conséquences de l'irrécouvrabilité de certaines créances.

La démarche d'optimisation du recouvrement des créances locales est donc une clé incontournable pour assurer le financement de vos projets de territoire. Venez nous rencontrer à l'atelier dédié au recouvrement des créances locales.

INTERVENANTS

Alix JEANJEAN, responsable de la Division collectivités locales de la DDFiP

Ferhat YILMAZ, responsable de la Division recouvrement forcé de la DDFiP

Un responsable de service de gestion comptable

Un conseiller aux décideurs locaux



Horaire : 14h15



Durée : 45 min

CONTENU

Avec **15 500** équipements répartis sur l'ensemble du territoire dont 233 dans la Loire, les **bibliothèques/médiathèques** forment le **réseau culturel le plus dense en France. Premier équipement culturel de proximité** ouverts à toutes et à tous en libre accès. Souvent mal connues, elles proposent une **multiplicité d'activités et de services**, au croisement entre transmission de la connaissance et divertissement. Elles ont un rôle essentiel à jouer en matière d'éducation citoyenne. Venez découvrir leur rôle !

OBJECTIFS

- Mieux connaître les usages possibles en bibliothèque et le rôle de cet équipement au sein de la commune,
- Identifier les connexions possibles des bibliothèques avec les autres politiques publiques (sociale, santé, développement durable, éducation, parentalité, solidarités intergénérationnelles...),
- Faire découvrir l'offre de service du Département en matière d'ingénierie culturelle relative à la lecture publique : accompagnement du quotidien et des projets

INTERVENANTS

Caroline VIALLET, Directrice de la Médiathèque Départementale de la Loire
Magalie BERTRAND, Coordinatrice du service centre
Catherine CLEMENT, Coordinatrice du service nord



Horaire : 14h15



Durée : 45 min

OBJECTIFS & CONTENU

Les grands enjeux d'aujourd'hui demandent de changer nos habitudes d'aménagement et d'urbanisme dans des proportions inouïes. Il faut agir sans tarder. Cet atelier vous fera découvrir ces enjeux qui nous déboussolent et les pistes que nous pourrions suivre pour mieux habiter, travailler et vivre dans nos territoires. Quelles sont ces nouvelles façons d'habiter ? Comment offrir plus de nature dans les villes ou créer des liens plus resserrés dans des bourgs ? Comment sortir du lotissement ?

Le collège des Conseils regroupe les architectes & paysagistes conseils de la Loire. Face à ces nouvelles façons d'habiter, il propose d'être à la fois flexible pour s'adapter aux attentes tout en s'inscrivant dans le formalisme des textes qui régissent la construction ou l'urbanisme. Pour l'habitat insolite par exemple, il faut traduire les principes généraux en éléments tangibles pour refuser le pittoresque et encourager l'intégration ou la performance. Des outils existent : venez en discuter !

INTERVENANTS

Christelle CHAVANAT, Architecte conseil du Département, Les Ateliers Architecte
Christine ROUSSELOT, Architecte conseil de l'État
Jérôme MAZAS, Paysagiste conseil de l'État



Horaire : 15h45



Durée : 45 min

OBJECTIFS & CONTENU

Face à un mur d'investissement évalué à 15 milliards d'euros, rien que pour le petit cycle de l'eau (installations, canalisations...), les services d'eau et d'assainissement doivent changer de modèle de financement pour relever le défi de la sobriété qui se traduit déjà par une baisse de 3 à 4% des consommations et donc des recettes alors que les charges ont augmenté, estiment Intercommunalités de France, la FNCCR et la Fédération professionnelle des entreprises de l'eau (FP2E).

Pour répondre à ces enjeux dans le contexte du transfert prochain des compétences, la Banque des Territoires propose des solutions permettant de financer les besoins concourant à la gestion intelligente de l'eau, à la frugalité financière conséquence de ses ressources propres et à l'étalement de l'amortissement de l'investissement au regard de la durée d'amortissement des équipements.

L'Aqua Prêt est une solution de financement unique pour accompagner les collectivités locales, les syndicats et régies locales à investir dans le petit cycle de l'eau.

INTERVENANT

Ouali HAMZA, Chargé de développement à la Banque des Territoires



Horaire : 15h45



Durée : 45 min

CONTENU

L'hébergement est un levier majeur du développement touristique : il permet d'ancrer les visiteurs sur la commune, de générer des retombées économiques importantes pour les commerces alentours et conserver la vitalité de la commune. Comment créer collectivement un terreau favorable pour l'hébergement touristique ?

OBJECTIFS

- Présenter l'état des lieux de l'hébergement touristique dans la Loire et connaître la stratégie et le plan d'actions "Hébergement Touristique" de Loire Tourisme
- Identifier les hébergements prioritaires en termes d'action publique
- Identifier les leviers d'actions des communes
- Comprendre l'organisation de l'écosystème touristique et connaître les bons interlocuteurs pour chaque problématique.

INTERVENANTS

Cécile ANGELONI, Responsable Tourisme, Conseil départemental
Manon CAPITANT, Chargée de Mission Hébergement – Loire Tourisme



POURQUOI SE DOTER D'UN ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNAUTAIRE ?



Horaire : 15h45



Durée : 45 min

OBJECTIFS

Les atlas de la biodiversité communale ou communautaire (ABC) permettent aux décideurs de mieux connaître la biodiversité et mobiliser des ressources pour la valoriser. La contribution des systèmes écosystémiques à nos territoires économiques et sociaux, même sujette à débats, reste colossale.

L'ABC dresse un diagnostic des enjeux de biodiversité sur le territoire concerné en associant les habitants et les acteurs publics ou privés autour de ces enjeux. Il élabore ensuite un plan d'actions repris dans les documents de planification et d'urbanisme (PLU, PLUi, SCOT, PCAET, etc) d'une part et dans les contrats pour la réussite de la transition écologique (CRTE – support de la planification en lien avec la COP régionale) d'autre part.

CONTENU

- Présentation de cette procédure dynamique de 36 à 48 mois : connaissance des enjeux ; mobilisation ; passage à l'action ;
- Description des usages directs via la cartographie des enjeux et la mise en œuvre du plan d'actions dans les documents de référence (aménagement, planification & urbanisme) ;
- Exemples d'ABC dans le département ;
- Détail de l'aide apportée par l'OFB aux collectivités : subvention jusqu'à 80 % de l'assiette dans la limite de 250.000 € par projet.

INTERVENANT

Michel POIRET, Chef de la mission territoriale à la DDT